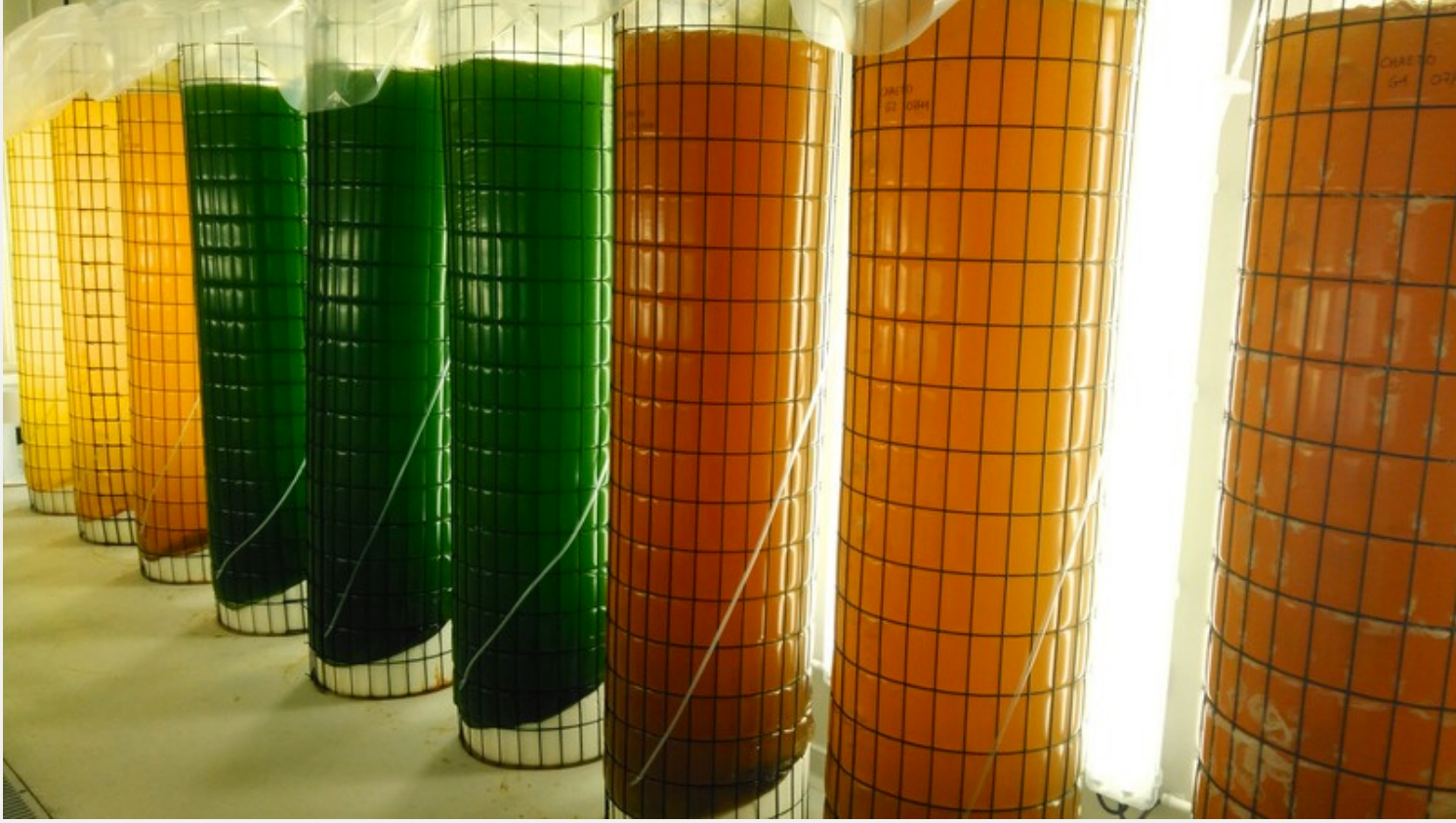




2024

Rapport d'activité



Le mot du Président



En tant que Président de la Technopole nouvellement élu, je tiens, tout d'abord, à saluer le travail de l'équipe précédente, qui a su, durant ces 4 dernières années, initier le tournant nécessaire afin que la Technopole puisse répondre au mieux aux attentes de l'ensemble des partenaires, poursuivre ses missions et, par la même, contribuer au développement durable de notre Pays, malgré le contexte très difficile et contraint budgétairement que nous connaissons depuis les exactions de mai 2024.

2024 a été une année particulièrement compliquée et la Technopole a réussi à passer le cap grâce, notamment, aux aides financières de la province nord (145 MF CFP) et de l'Etat (86 MF CFP) versées au 1^{er} semestre et, à l'implication de l'Agence Rurale ainsi que de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration, que je remercie sincèrement pour leur soutien et leur confiance, depuis de nombreuses années, dans cet outil contribuant au développement durable de notre Pays.

Au cours de cette année écoulée, un audit de la Chambre Territoriale des Comptes permet, à la Technopole, en complément des éléments stratégiques définis en 2023, de poursuivre sa mutation et de lui donner l'opportunité de se réinventer en prenant en compte les 8 recommandations formulées. Elle précise, dans son audit, que « La Technopole est un « outil essentiel » avec un « éventail de métiers et de compétences » à préserver, mais dont la place au sein du continuum et la portée des résultats sont à préciser ». Forte de ce constat, la Technopole s'engagera, résolument à partir de 2025, vers un recentrage de ses activités sur les parties terrestres et marines, vers un redimensionnement des centres en fonction de la priorisation des filières et des thématiques, vers une optimisation et une rationalisation des moyens humains, techniques, financiers et des sites et donc, vers un changement d'échelle acceptable et soutenable pour les finances contraintes de la Nouvelle-Calédonie.

Dans le même sens, et afin de développer le continuum recherche / expérimentations / actions de transfert / développement durable et innovant, est prévue, en 2025, la création du « livre blanc de la recherche » dans lequel la Technopole, en tant qu'outil incontournable de la mise en œuvre de la politique de recherche, a toute sa place.

La mise en place des instances du GIP en 2025 pour une efficience de l'outil dès le 1^{er} janvier 2026 impliquera la définition d'une programmation triennale en mode « projets » et budgets associés, dont le travail sera initié dès le 2^{ème} semestre 2025, ainsi que la création d'un comité d'évaluation technique des actions de la Technopole.

Enfin, je souhaiterai féliciter sincèrement le travail des équipes de la Technopole qui ont su s'adapter aux difficultés budgétaires, de terrain et d'ordre humain, faire preuve de résilience et poursuivre les expérimentations et les actions de transfert, comme le montre le présent rapport d'activités. Chaque collaborateur a pu démontrer son implication et sa motivation malgré le manque de visibilité pour le Territoire et, par voie de conséquence, pour l'avenir même de la Technopole.

Samuel HNEPEUNE
Président de la Technopole

Sommaire

3 ► LA TECHNOPOLE : EN BREF

- Présentation
- Activités et secteurs
- Implantations
- Gouvernance
- Ressources humaines

6 ► ACTIVITES

- Partie terre
- Partie mer
- Direction innovation

32 ► VIE DE L'ASSOCIATION & PERSPECTIVES

34 ► FINANCES

01

LA TECHNOPOLE EN BREF

➤ Présentation

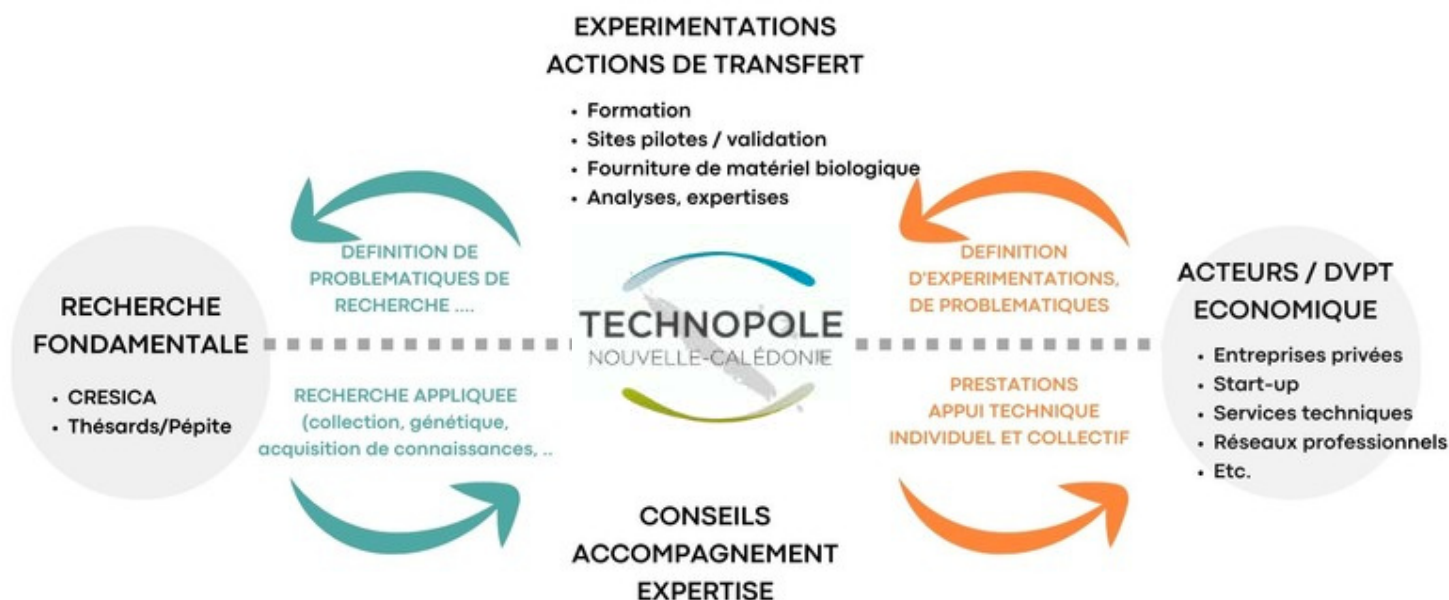
L'objectif global consiste à favoriser la compétitivité et l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie (statuts du GIP La Technopole), via les objectifs spécifiques suivants :



- L'émergence de projets et filières nouvelles voire innovantes dans les domaines terrestre et marin,
- L'autosuffisance alimentaire,
- La valorisation et la préservation des ressources naturelles terrestres et marines,
- La lutte contre le changement climatique par la diminution des émissions des gaz à effet de serre et l'augmentation de la captation de carbone,
- Le développement des liens entre les organismes de recherche et les acteurs économiques en Nouvelle-Calédonie.

Cet objectif se décline en actions et activités dans les domaines de l'agriculture et l'aquaculture durables, dans celui de la transition alimentaire, la résilience aux changements climatiques, la diversification des filières et les biotechnologies.

La Technopole déploie un ensemble d'outils et de savoir-faire pour renforcer le *continuum* recherche / développement expérimental / transfert aux acteurs au travers, notamment, des centres d'expérimentations, des laboratoires technologiques et des actions de transfert auprès des acteurs du monde économique.





Activités et secteurs

Objectifs spécifiques

- Mise en œuvre des projets sélectionnés par les collectivités et le monde économique : développement expérimental au sein des différentes plateformes et laboratoires technologiques sur l'ensemble des provinces, mise en place de parcelles et bassins chez les privés et mise au point d'unités pilotes, et ce, en soutien aux filières et à la diversification,
- Développement des actions de transfert (diffusion de connaissances, de savoir-faire, de matériel biologique sain et sélectionné, ...) et fourniture d'expertise technique et filière auprès des acteurs économiques, en collaboration avec les organismes de recherche,
- Valorisation des résultats de la recherche académique,
- Ingénierie de projets et recherche de financement, partenariats publics/privés et mise en œuvre de projets collaboratifs,
- Développement de partenariats locaux, régionaux et internationaux,
- Communication sur les activités de la Technopole.

Déploiement des activités

PARTIE TERRE

agriculture durable

- grandes cultures et couverts
- tubercules tropicaux
- maraîchage
- apiculture
- agrosystèmes et diversification

DIRECTION INNOVATION

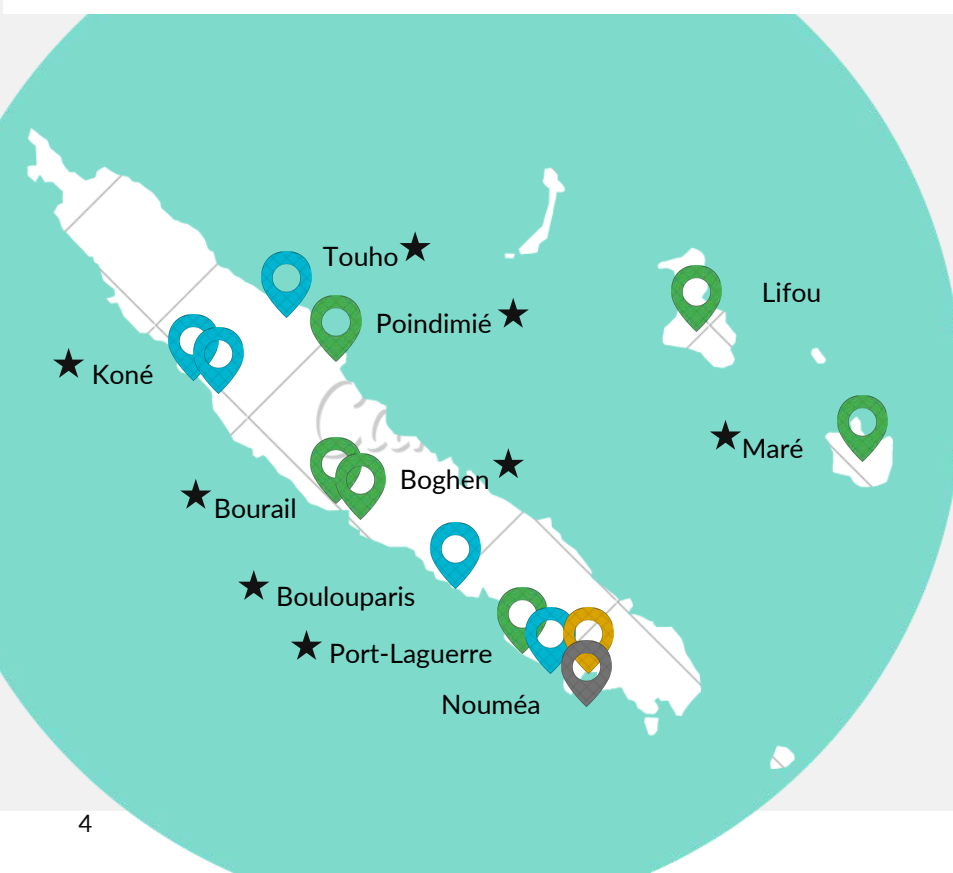
- biotechnologies
- cleantech
- numérique



PARTIE MER

économie bleue

- crevetticulture
- pisciculture
- ostréiculture et diversification aquacole
- microalgues
- observatoires des pêches



Implantations

- Partie terre
- Partie mer
- Direction innovation
- Siège social
- Plateformes d'expérimentations

10 sites 9 communes 3 provinces

Gouvernance

- **Forme juridique** : Association loi 1901
- **Assemblée générale**
20 membres



- **Bureau**
7 membres

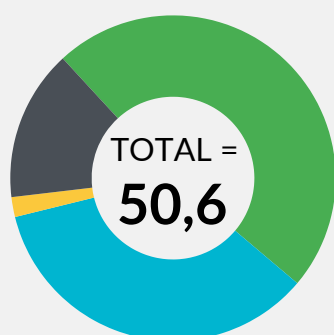
Président : A. Pujapujane (province des îles Loyauté)
Vice-président (VP) 1 : V. Tutugoro (province Nord)
VP 2 : L. Brinon (province Sud)
VP 3 : T. Santa (Gouvernement)
VP 4 : C. Farault (Etat)
Trésorier : C. Faivre (CAP-NC)
Trésorier adjoint : P. Kolb (CCI-NC)

- **Conseil d'administration**
12 membres



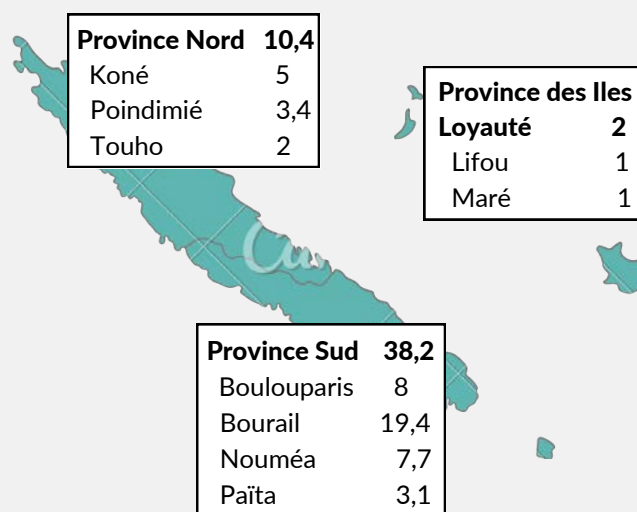
Ressources humaines au 31/12/2024

Répartition des effectifs, en ETP, selon le secteur d'activité



Partie terre : 24,3
 Partie mer : 17,7
 Direction innovation : 1
 Direction générale : 7,6

Répartition géographique des effectifs, en ETP





PARTIE TERRE



30
24,3

SALARIÉS
ETP



4

CENTRES
EXPERIMENTAUX

Objectif général

Contribuer à la **sécurité alimentaire**, via l'**équilibre entre tradition et innovation**, en **conservant et en valorisant les ressources terrestres** dans les filières apicole, grandes cultures, maraîchage et tubercules tropicaux.

Cela passe par :

- la **contribution à l'autosuffisance alimentaire** tout en conservant et valorisant les ressources terrestres, en améliorant le taux de couverture, en diminuant les coûts de production et en diversifiant les filières,
- l'**orientation vers l'agroécologie** et l'agroforesterie, notamment dans une démarche d'optimisation des systèmes de production (rotations et associations de cultures),
- l'**amélioration de la qualité des productions** : élaboration d'itinéraires techniques compatibles avec le cahier des charges de l'agriculture responsable (AR) et l'agriculture biologique (AB),
- l'**accompagnement et conseils** aux acteurs des filières,
- l'**élaboration d'outils d'aide à la décision** pour les partenaires (politique de développement, réglementation, quotas, importations, ...).

Centres techniques terrestres

- CPA Boghen
- CREA Bourail
- CTEM Bourail
- CTT Port-Laguerre et Wagap

Moyens :

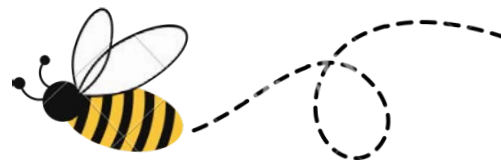
- mise en place d'essais et d'expérimentations en station (production de référentiels techniques et technico-économiques)
- organisation de formations
- réalisation du transfert sur des parcelles de validation chez les producteurs





CPA

Centre d'Apiculture



Objectifs

La filière apicole compte en 2024 environ 14000 ruches réparties sur l'ensemble du territoire à l'exception des îles Belep et Tiga. Le Centre d'Apiculture intervient depuis 40 ans en accompagnement au développement de la filière et à sa professionnalisation via :

- la sélection et l'amélioration génétique
- l'accompagnement de l'évolution des pratiques
- le transfert des bonnes pratiques
- la connaissance des plantes mellifères et des miels



Effectif :
6,8 ETP



Implantations :
Bourail (Boghen)
Lifou

Actions mises en place en 2024

- **Amélioration de la qualité du cheptel calédonien (résistance aux maladies, autonomie alimentaire et productivité) :** sélection massale et sur descendance des colonies sur comportement hygiénique, douceur, productivité, production de 200 reines fécondées, mise en place, animation et suivi du groupe d'apiculteurs-sélectionneurs pour le choix des breeders et sélection sur descendance des colonies, transfert de la génétique aux apiculteurs en province Sud et en province Nord
- **Accompagnement de l'évolution des pratiques apicoles :** meilleure connaissance de la cire d'abeille calédonienne via une enquête d'analyse de cire, suivi d'exploitations sur les îles Loyauté, amélioration de la connaissance des miels via des campagnes d'analyses spécifiques et la production de lames polliniques
- **Amélioration technique des apiculteurs via le transfert des bonnes pratiques apicoles :** formations apicoles : 11 sessions de formation planifiées (6PERF 1, 2 PERF 2, 1 PRS, 2 initiations îles), organisation de formations thématiques en fonction des besoins techniques et de l'évolution des pratiques (loque américaine, refonte des cires, pollen, conduite de rucher, vétérinaires, risques sanitaires, plan d'urgence, élevage de reines, analyse organoleptique des miels), continuité des visites techniques et amélioration des transferts de données aux provinces Nord & Iles, mise à disposition du matériel CPA aux apiculteurs, organisation du concours des miels, production de 6 courriers des ASA ; 2 documents "sanitaires" à destination des apiculteurs ; publications dans médias grand public et spécialisés

Le CPA est implanté à Boghen, sur une parcelle de 4ha, comptant un plateau technique de 300m². Il gère un cheptel de 150 ruches, et deux salariés sont délocalisés sur Koumac/Ouégoa et sur Lifou, en lien avec le dynamisme de ces zones.

Principaux résultats



PLAN DE SELECTION GENETIQUE

Piloté pour la 6ème année par le CPA en partenariat avec 4 apiculteurs professionnels, le plan de sélection génétique a permis de produire et de diffuser 135 reines fécondées, toutes des filles des colonies remarquables fournies par ces apiculteurs. Ces filles sont suivies et évaluées par les testeurs pendant 6 mois. Ces reines sont des filles des souches identifiées les saisons précédentes (LK21, GV20) ou des filles des croisements de souche par insémination (InsR5 et InsR7).

VENTES DE REINES FECONDEES

Le CPA a été mandaté en 2022 par les provinces Nord et Sud pour la vente de reines fécondées sur une fenêtre temporelle de 3 ans afin de pallier le manque de reines disponibles sur le marché et afin que les multiplicateurs puissent répondre à la demande. Ce projet a permis la commercialisation de 45 reines (25 Nord / 20 Sud) contre 87 en 2023. Ces chiffres sont relativement bas comparés aux quotas fixés (100 reines/province).

Principaux résultats

FORMATION ET SUIVI TECHNIQUE

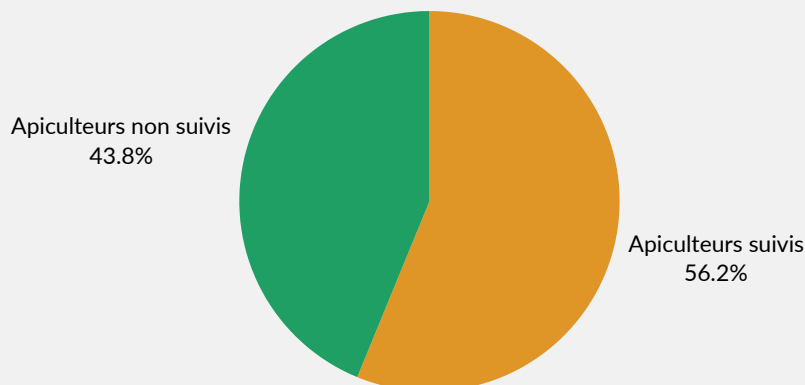
58

personnes
formées

11

journées de
formation

Les missions d'accompagnement technique du CPA ont permis l'organisation de 285 visites chez 145 producteurs du nord et des îles pour 2047 ouvertures de ruches. Cette action d'accompagnement et de renforcement des capacités des producteurs in-situ reste une activité majeure du CPA pour les provinces Nord et Iles.



Le CPA propose à la location l'ensemble de son plateau technique : miellerie opérationnelle, salle de séchage, chambre chaude pour le défigeage du miel, atelier de traitement et stérilisation des cires, unité de traitement des ruches.

Ce matériel a été utilisé à 58 reprises par des apiculteurs de la Grande Terre.

CONCOURS DES MIELS

25

apiculteurs participants en phase finale

32

miels présentés

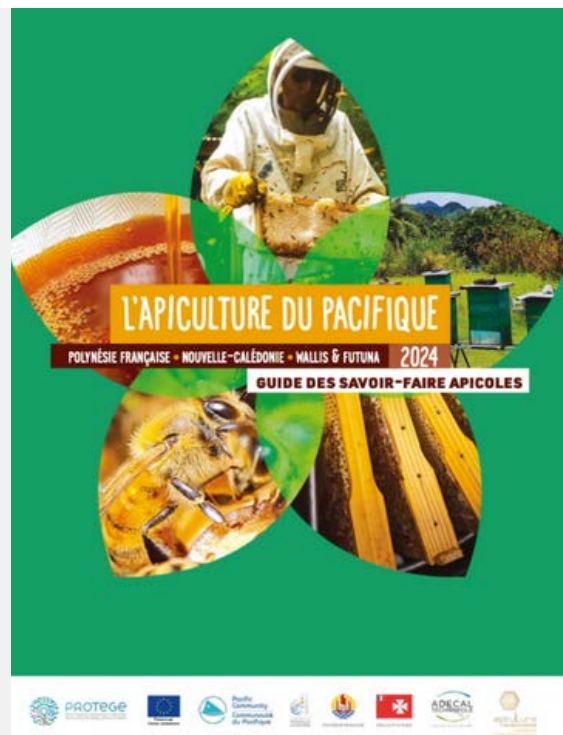
La sixième édition du concours des miels a été marquée par une évolution des catégories de participation, dorénavant plus en phase avec la réalité de la diversité sensorielle des miels calédoniens. Cette édition a permis une nouvelle fois de fédérer les différents acteurs de la filière.

Reportage NC 1ère sur le concours des miels



GUIDE TECHNIQUE APICOLE

Le CPA a produit et édité un guide technique à destination des apiculteurs francophones d'Océanie, tirés à 600 exemplaires, grâce à un financement du programme PROTÈGE. Il s'agit du premier guide technique complet adapté à l'apiculture tropicale disponible pour les apiculteurs de Nouvelle-Calédonie.



EXPERTISE AU VANUATU

Dans le cadre d'un projet Fonds Pacifique, le CPA a collaboré avec l'association ACTIV, l'association des apiculteurs de Vanuatu et le département du Livestock pour réaliser un audit de la filière apicole du Vanuatu.

La filière locale ayant été fortement impactée par l'introduction d'*Apis cerana* porteuse de *Varroa jacobsoni* sur Efate puis sur Santo dans les années 2010, des producteurs portent une réelle dynamique de relancer cette activité qui permet d'apporter des compléments de revenus aux fermiers de zones isolées.

L'audit a porté sur l'organisation et les défis de la filière sur Efate, Santo et Tanna.

Principaux résultats

RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE APICOLE (RESA) - Financement Agence Rurale

Les efforts de visites sanitaires ont permis la réalisation de 82 visites sanitaires en province Nord et Sud pour un total de contrôle de 449 ruches, soit 4,0% du cheptel total à jour de déclaration.

11 essaims détruits en zone rouge à fort risque d'introduction de varroa

4 alertes à la loque américaine déclenchées

Les 9 ruchers sentinelles ont été contrôlés à 101 reprises pour traitements à l'acaricide et contrôle préventif de chutes de varroa (système de détection précoce de varroa). Ces ruchers sont répartis à proximité du port autonome (3), au port de Prony ressources (1) à Bourail (1), Lifou (2), Koumac (1) et Ouégoa (1). Le rucher sentinelle de KNS a été interrompu suite à l'arrêt des activités du port en eau profonde.

Réponse d'urgence : *Apis cerana*

Le CPA/RESA a géré la partie opérationnelle de la réponse d'urgence apportée suite à la suspicion d'introduction d'un essaim d'*Apis cerana* porteur de *Varroa jacobsoni* le 09/01/2024 via un navire de croisière arrivant de Port Vila. Les principales opérations se sont déroulées du 09/01 au 14/02 sur Nouméa et dans le grand sud.

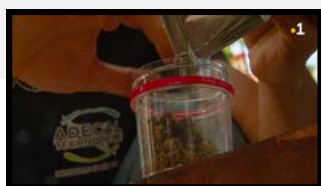
Le CPA/RESA a mobilisé tous ses moyens techniques pour permettre d'obtenir les meilleures conditions de détection d'un individu de cette nouvelle espèce non présente en Nouvelle-Calédonie. Un réseau de pièges léthaux a été déployé sur Nouméa et dans le grand sud.

19 pièges actifs 1 mois sur Nouméa

23000 abeilles piégées et analysées

Les actions dans le grand sud ont continué tout au long de l'année avec l'installation de ruches sentinelles qui seront analysées semestriellement au cours de l'année 2025.

Reportage NC 1ère sur l'intervention *Apis cerana*



[Retrouvez le bilan complet du CPA ici](#)

Perspectives

La programmation 2025 des projets du CPA, validée par les collectivités, est la suivante :

- Amélioration génétique apicole afin d'identifier, multiplier et diffuser des lignées génétiques productives, nettoyeuses et au tempérament doux
- Transfert des bonnes pratiques apicoles afin d'améliorer le niveau technique des producteurs et leur compréhension du développement des maladies présentes
- Valorisation des miels et des plantes mellifères afin d'améliorer la commercialisation des produits apicoles en orientant la production vers des miels typés liés à des périodes de production, des écosystèmes et des plantes mellifères
- Veille sanitaire apicole pour assurer la connaissance du cheptel, la surveillance des maladies et la protection face à l'introduction de ravageurs



CREA

Centre de Recherches et d'Expérimentations Agronomiques

Objectifs

- Améliorer la rentabilité des grandes cultures, via l'augmentation qualitative du rendement et la diminution durable des charges de production
- Diversifier l'offre de produits pour répondre aux enjeux d'autosuffisance alimentaire de la Nouvelle-Calédonie
- Réduire l'impact de l'agriculture sur l'environnement de manière durable



Effectif :
6 ETP



Implantations :
Bourail (Nessadiou)
Parcelles de validation : Bourail, Port-Laguerre, Pouembout

Actions mises en place en 2024

- **Identification et évaluation du matériel végétal** : essais variétaux (blé, luzerne, sésame, tournesol, sarrasin, soja), essais en association de cultures (pois à vache, juncea, dolique, sorgho, millet, milpa - cucurbitacée, légumineuse, céréale avec possibilité d'ajouter un tubercule)
- **Amélioration des itinéraires techniques (ITK) pour des alternatives durables** : essai de programmes alternatifs contre l'enherbement dans une culture de blé, essai de fertilisation avec des matières fertilisantes organiques locales.
- **Amélioration des assolements selon les règles de l'agroécologie** : impact des différents types de sols et assolements sur cultures de blé, millet, sorgho, sésame ; impact des précédents culturaux sur les couverts végétaux, caractérisation de différents travaux de sol sur différentes cultures.



- **Mise au point de pratiques agroécologiques selon les normes de la NOAB** : multiplication de semences de couverture végétale en AB, caractérisation de programme alternatif de désherbage sur blé et couvert végétaux, caractérisation de différents travaux de sol sur différentes cultures.
- **Application d'itinéraires techniques de diversification pour l'élevage**: caractérisation de luzerne, millet, sorgho et maïs fourrager, caractérisation de différents ITK sur l'ensilage de sorgho
- **Caractérisation des coûts** : chiffrages technico-économiques des essais

Ces actions ont été réalisées sur la parcelle du CREA, ainsi que chez les agriculteurs/partenaires.

L'équipe a mesuré et suivi les essais et les transferts. Les agriculteurs et les techniciens provinciaux se sont impliqués dans les suivis de proximités des transferts.



Principaux résultats

FOCUS LUZERNE

Depuis 2023 une forte demande de diversification en fourrage de qualité a été soulevée. La luzerne au même titre que d'autres fourrages (millet, sorgho, avoine fourragée...) a toute sa place en Nouvelle Calédonie. Cette légumineuse qui présente de bons apports en nutrition animale est souvent utilisée dans les rations en complément d'autres fourrages. La luzerne est une plante pluri annuelle qui peut tenir 3 à 4 ans en fonction de son exploitation. La luzerne, une fois implantée, présente une bonne résistance à un sol sec mais peut être sensible à l'hydromorphie.

La luzerne s'implante en saison fraîche et peut être fauchée environ 1 mois après son implantation au stade bourgeonnement là où elle sera la plus riche en éléments nutritifs. Après cette première fauche l'opération pourra être renouvelée approximativement tous les mois en fonction des sols et du climat.

La luzerne a une capacité de production moyenne de 5 tonnes de matière sèche par hectare.

Actuellement, est expérimentée la mise en place du maïs dans la luzerne en semis sous couvert végétal. Cette technique est très intéressante car après plusieurs cycles d'exploitation, la luzerne pourra avoir un double effet sur la culture de maïs :

- 1- Paillage et lutte contre les adventices avec une restitution en azote.
- 2- Diminution des attaques de chenilles phytophages sur du maïs en SCV avec de la luzerne.



Balles de luzerne devant luzernière - Pouembout

DIVERSIFICATION

Des essais prometteurs ont été réalisés afin de diversifier les assolements calédoniens et répondre aux enjeux locaux d'autosuffisance alimentaire.

Le soja a été expérimenté sur Nessadiou afin de répondre à une demande forte de diversification des cultures et à une nouvelle source de protéines végétales pour la provende. Le soja a été semé avec trois techniques différentes : un semis avec deux écartements différents et un à la volée. Liés à ces techniques de semis, des moyens de lutte mécanique contre les adventices ont été mis en œuvre (Bineuse, herse étrille, Orbis).



Parcelle de soja - Nessadiou

Principaux résultats

DIVERSIFICATION

Le chanvre industriel a été expérimenté sur 3 saisons distinctes sur Nessadiou, afin de quantifier et d'analyser le potentiel agronomique et économique de cette culture en Nouvelle Calédonie. Ce projet a été mené en collaboration avec la province Sud, la SARL La Semence NC et le Gouvernement. Malgré un développement plus faible qu'attendu, le chanvre a montré un intérêt important aux yeux des acteurs pour la polyvalence des sous-produits commercialisables, comme pour sa bonne capacité à maîtriser les adventices.



ACTIONS DE TRANSFERT ET PARTENARIATS

En 2024, le CREA a réalisé des partenariats :

- De transferts et d'essais chez 2 partenaires institutionnels et privés (la station zootechnique de Port Laguerre et CIPAC pro Bourail).
- De parcelles et outillages avec CIPAC pro Bourail.

Perspectives

La programmation 2025 des projets du CREA, validée par les collectivités, est la suivante :

- Projets de diversification des cultures nouvelles adaptées à la Nouvelle-Calédonie pour répondre aux enjeux de l'autosuffisance alimentaire et d'agriculture durable et/ou familiale (sésame, tournesol, lentille, millet, milpa...)
- Projets de caractérisation variétale pour l'optimisation durable de l'agriculture calédonienne en culture intensive et extensive,
- Projets de diversification fourragère pour augmenter la résilience des systèmes d'élevage locaux face aux changements climatiques (en lien avec le projet RESALIM)
- Projets qui veillent à réduire l'usage de produits importés non durables au profit de pratiques alternatives de la gestion des sols et de la lutte intégrée.



CTEM

Centre Technique d'Expérimentations en Maraîchage

Objectifs

Produire en saison chaude selon la NOAB, diversifier et améliorer la qualité des produits avec une maîtrise des coûts et de l'impact environnemental.

Actions mises en place en 2024

- **Identification et évaluation du matériel végétal** : essais variétaux (pommes de terre, tomates), essais variétaux respectant la NOAB (choux, choux fleurs, brocolis, tomates).
- **Amélioration des itinéraires techniques** : production en saison chaude, PPUA (herbicides, anti-germinatif), lutte contre *Cyperus rotundus*
- **Mise au point de pratiques agroécologiques selon les normes de la NOAB** : multiplication de semences biologiques
- **Transfert** : animation du réseau d'agriculteurs expérimentateurs
- **Caractérisation des coûts** : chiffrages technico-économiques des essais



Effectif :
4 ETP
(Départ du responsable fin 2023)



Implantations :
Bourail (Nessadiou)



Principaux résultats

12

essais ont pu être menés à leur terme. Contrairement à l'année 2022, marquée par le phénomène climatique de la Niña et ses conséquences destructrices, l'année 2023 fut une année remarquable pour les cultures et particulièrement sur le cycle de la pomme de terre.

POMMES DE TERRE

10

variétés de pommes de terre, dont 8 nouvelles, avec pour objectif continu d'améliorer l'offre qualitative au consommateur tout en prenant en compte les caractéristiques de production.

Un essai anti-germinatif ayant pour objectif :

- Mesurer l'efficacité du produit pour lutter contre la germination
- Déterminer le meilleur stade d'application dans nos conditions
- Vérifier que l'application d'Itcan n'a pas d'impact sur le rendement

Ce travail collaboratif avec l'OCEF a permis de sélectionner certaines nouvelles variétés pour la campagne 2025, puis permettra à terme de préconiser aux producteurs une fenêtre de traitement anti germinatif d'efficacité optimale, facteur déterminant pour la gestion post récolte.



Principaux résultats



ESSAIS SELON LA NOAB

Longtemps effectuée de manière conventionnelle, la conduite des essais variétaux en bio permet d'évaluer, confirmer un potentiel de production, de résilience propre à chaque espèce et variété, puis de la corréler ou non à un itinéraire technique.

Ces résultats sont un premier volet de propositions, à destination des acteurs, de plusieurs espèces, variétés et itinéraires techniques (ITK) à intégrer dans leur système de production.

10 variétés de choux
dont une à 39,9 t/ha

4 variétés de brocolis
dont une 7.1 t/ha

6 variétés de choux-fleur
dont une à 21,7 t/ha

7 variétés de tomates dont
une à 2.765 kg/plant

ACTIONS DE TRANSFERT ET PARTENARIATS

Cinq producteurs avaient été identifiés pour des actions de transferts. Compte tenu des perturbations liées aux exactions, seuls les deux partenariats dans le grand Nord ont abouti.

La collaboration avec les services techniques provinciaux de la zone ont permis malgré le contexte de mettre en œuvre des actions de transferts de matériel végétal et d'itinéraires techniques sur alliums.

Ail, échalotes et oignons (utilisation de la technique du repiquage) ont donc poussé dans les parcelles de ces producteurs avec un engouement marqué notamment pour l'oignon et pour l'échalote avec des rendements respectifs de 24 t/ha et 35t/ha ; ce qui offre de belles perspectives économiques à ces professionnels.



[Retrouvez le bilan
complet du CTEM ici](#)

Perspectives

La programmation 2025 des projets du CTEM, validée puis, repriorisée par les collectivités comprend désormais :

- 2 projets qui répondent aux enjeux de l'autosuffisance alimentaire
- 4 Projets qui veillent à réduire l'usage des produits phytosanitaires, de synthèse et PPUA alternatifs

Plusieurs agriculteurs se sont portés volontaires pour des actions de transferts, notamment sur la culture d'alliums.



CTT

Centre des Tubercules Tropicaux



Objectifs

Contribuer au développement de la filière via :

- L'amélioration variétale : conservation de collections d'igname, de patate douce, de taro d'eau et de manioc
- L'amélioration des techniques de production : mécanisation des cultures, lutte contre les ravageurs et champignons, fertilisation, etc.
- Les aspects post-récolte : nettoyage, valorisation et conservation des tubercules

Actions mises en place en 2024

- **Connaissance, évaluation et conservation du patrimoine génétique** : collections igname, taro, patate douce, manioc
- **Multiplication et diffusion des boutures et semences sélectionnées** : parcelles de multiplication et vente de semences et de boutures (igname, taro, patate douce, manioc)
- **Elargissement du panel variétal** : variétés résistantes à l'anthracnose chez l'igname, nouvelles variétés collectées en caractérisation
- **Amélioration des itinéraires techniques** : test de tolérance des taros d'eau à la salinité, parcelle d'agroforesterie, test et valorisation de la matière organique locale (compost et lombrithé)
- **Transfert / vulgarisation** : Bilan d'activité, journées techniques, suivi producteur, conservatoire de l'igname, AMI Agence Rurale, AWAFU (agrobiodiversité à Wallis et Futuna), accueil de 4 stagiaires (LEPA DONEVA+LEGTA Michel Rocard), reportage Calédonia...

Le CTT assure une conservation de plus de 400 variétés et fournit des semences sélectionnées au profit des producteurs. L'ensemble de ces collections est conservé au champ et replanté chaque année. A savoir qu'il n'y a pas de laboratoire de conservation *in vitro* qui gère les ressources phytogénétiques en Nouvelle Calédonie. Depuis de nombreuses années, le C.T.T. travaille étroitement avec les coutumiers et les producteurs afin de réintroduire des variétés perdues dans leurs milieux. Après la transmission de 60 variétés au CADRL de Maré en 2023, ce sont 21 variétés qui ont été retransmises au conservatoire de l'igname du Sénat Coutumier en 2024. Cette diffusion permet également de sécuriser au mieux les collections et de préserver cette identité importante pour la population Calédonienne. L'objectif général est de participer au développement de cette filière en Nouvelle-Calédonie.

Principaux résultats

En janvier 2024, sous l'influence du phénomène climatique El niño, de nombreuses variétés ont été impactées par les températures extrêmes entraînant des dangers de conservation. Il a été convenu de se focaliser sur le maintien de ces variétés dans les deux stations (Port-Laguerre et Wagap). L'ensemble de la collection de taros d'eau, de patate douce et de manioc a été dupliqué pour sécurisation.

Variétés conservées au CTT (genres & origines)				
Origines	Igname	Taro	Manioc	Patate douce
Locales	171	69	17	10
Introduites	18	21	5	7
Mutées	1			1
Hybrides	90			
TOTAL	280	90	22	18



Parcelle de multiplication d'igname à Port Laguerre

Nombre de variétés par site					
site	Igname	Taro	Manioc	Patate douce	Total
Port Laguerre	141	90	22	16	269
Poindimié	187	86	22	18	313
En doublon	49	86	22	16	173

Principaux résultats

Les parcelles de collection d'igname en quelques chiffres					
Nombre d'espèces	Nombre de variété	Nombre de plants	Poids de semences planté	Poids de tubercules récolté	Rendement (t/ha)
1	85	702	253	1382	16
6	127	762	136	2098	26

Les parcelles de multiplication d'igname en quelques chiffres					
Site	Nombre de variétés	Nombre de plants	Poids de semence planté	Poids des tubercules récoltés	Rendement (t/ha)
Wagap	37	1990	302	1744	20
Port-Laguerre	17	6000	504	6708	47



Ventes 2024					
	Semence	Boutures taro	Boutures Manioc	Boutures	Tubercules patate douce
	Igname			Patate douce	
Port Laguerre	3940	135	0	18185	300
Poindimié	377	232	0	10416	122
Quantité total	4317	367	0	28601	422



CREATION VARIETALE

La création variétale en quelques chiffres				
Génération	4	7+	7 à 10	11+
Site	Poindimié	Port Laguerre	Poindimié	Poindimié
Nombre de variété	5	7	35	42
Rendement global (t/ha)	13 t/ha	38,7t/ha	19,9 t/ha	15,6 t/ha
Nombre de variété >30t/ha	1	7	4	2

Reportage NC 1er sur la valorisation d'ignames hybrides au JT de Caledonia



Principaux résultats



ACTIONS DE TRANSFERT ET PARTENARIATS

- Visite du représentant de l'état et du directeur de l'IAC
- Journée technique sur Port-Laguerre organisée par la DDDT
- Accueil des coutumiers de l'aire Ajie Arhö à Wagap
- Reportage CALEDONIA : valorisation des tubercules ignames hybrides chez un transformateur locale DOGO Jacob à Bayes, Lien : [L'expérimentation de la farine d'igname se poursuit à Poindimié \(youtube.com\)](https://www.youtube.com/watch?v=L'expérimentation de la farine d'igname se poursuit à Poindimié)
- Participation à la 13ème édition du festival Ci Roiko à La Roche (Maré)
- Présentation de la technique de la thermothérapie sur igname à Maré
- Accueil d'une classe de maternelle à Poindimié
- Journée technique sur l'igname à Wagap organisée par la DDE-E
- Chantier Collaboratif avec les techniciens de la DDDT pour la mise en place des parcelles de collections et multiplication sur PLG
- AWAFU : rapport final
- FONDS PACIFIQUE : travail avec l'Université du Queensland, le CePACT et avec l'IAC. Réunions de calage du projet, les fonds ont été débloqués en août 2023
- AMI AR patate douce : mise en place de seedbed ex situ (Dumbéa, Maré, Canala)
- Appui au Conservatoire de l'igname du Sénat Coutumier



Seed Bed - Maré



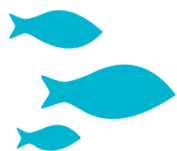
**Retrouvez le bilan
complet du CTT ici**

Perspectives

Pour 2025, neuf projets ont été élaborés en fonction des stratégies des provinces et du gouvernement :

- Six projets répondant aux enjeux de conservation, d'amélioration de la génétique locale et de fourniture de semence
- Trois projets qui s'attachent à améliorer les pratiques culturelles au travers de la valorisation des matières organiques locales, la lutte contre les charançons de la patate douce et l'agroforesterie

Des collaborations avec l'Université du Queensland, la CPS et l'IAC sont réalisées dans le cadre d'un projet « Fonds Pacifique ».



PARTIE MER



30
17,7

SALARIÉS
ETP



3

CENTRES
EXPERIMENTAUX

Objectif général

Identifier et promouvoir des **voies de développement et de diversification durables** qui s'appuient sur les **écosystèmes marins**.

Cela passe par :

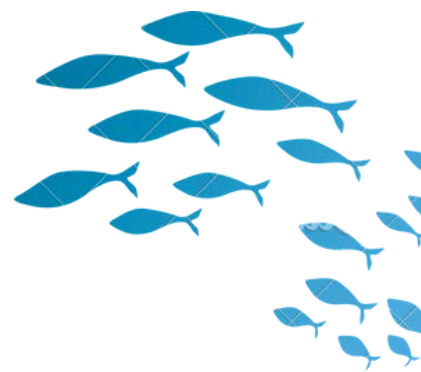
- La contribution au développement de l'économie bleue en Nouvelle-Calédonie (développement des biotechnologies marines, soutien et diversification de l'aquaculture),
- La gestion et la valorisation durable des ressources marines,
- Le test de nouveaux modèles de production et/ou de nouveaux itinéraires techniques,
- L'accompagnement et le conseil aux acteurs des filières,
- L'élaboration d'outils d'aide à la décision pour les partenaires (politique de développement, réglementation, quotas de prélèvement dans les milieux naturels, ...).

Centres techniques marins:

- CCDTAM Foué et Touho
- CTA Boulouparis
- CTMA Foué et Nouméa

Observatoires des pêches :

- Observatoire des pêches côtières
- Observatoire des pêches hauturières





CCDTAM

Centre Calédonien de Développement
et de Transfert en Aquaculture Marine

Objectifs

Etudier la faisabilité technico-économique du développement de la pisciculture marine à partir d'espèces locales, et contribuer à la diversification aquacole en Nouvelle-Calédonie via :

- La gestion de géniteurs et la production d'alevins en éclosérie
- La réalisation d'essais de production pilotes en cages ou en bassins
- La conduite d'essais de commercialisation
- L'évaluation de la rentabilité technico-économique des modes de productions testés
- L'accompagnement du secteur privé à la mise en place d'activités commerciales.



Effectif :
5 ETP

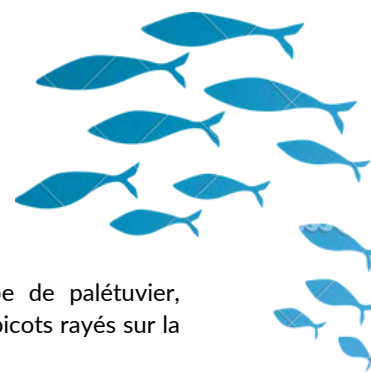


Implantations :
Foué
Touho

Actions mises en place en 2024

- S'agissant de l'éclosérie de Foué :
 - Réalisation d'un audit technique ciblant les points à améliorer sur l'éclosérie
 - Vide sanitaire approfondie avec arrêt temporaire de l'éclosérie
 - Aménagement d'une nouvelle unité expérimentale en éclosérie
- Production de 18 000 alevins de picots rayés
- Mise en place de partenariats public/privé pour la réalisation de projet (valorisation du crabe de palétuvier, développement d'aliment picot, élevage de picot rayé en bassins crevetticoles, pré-grossissement de picots rayés sur la ferme pilote de Touho)
- Préparation à l'accueil de start-ups sur Foué (ALGAEDONIA et HALOPHYTE SOLUTION)
- Préparation au regroupement des activités de la partie Mer de la Technopole sur Foué
- Début des travaux liés au 7^e contrat de développement Etat-province Nord (photovoltaïque, climatisation, système de contrôle d'expansion (ECS), ...)

Ces activités sont menées au sein de l'éclosérie du site de Foué à Koné (propriété de la province Nord) et de la ferme pilote de production en cages en mer à Touho. En 2024, la priorité de production vise le picot rayé.



Principaux résultats

AU NIVEAU DE L'ECLOSERIE (Foué) :

Malgré les difficultés techniques, humaines et économiques, une production de 18 000 alevins de picots rayés a pu être réalisée grâce à la mise en place d'un protocole de culture dit en « mésocosme ». Cette production a permis de relancer une dynamique en partenariat avec les crevetticulteurs et avec des porteurs de projets privés.



AU NIVEAU DE LA FERME PILOTE (Touho) :

Du fait des problèmes de production de l'écloserie sur les saisons précédentes, la ferme pilote de Touho a pu être mise à profit pour la bonne réalisation du vide sanitaire de l'écloserie. Ainsi, un vide sanitaire a pu être réalisé. Cette période a également permis d'entreprendre des discussions avec des partenaires privés pour l'utilisation de la ferme pilote comme plateforme de pré-grossissement pour les fermes crevetticoles.



Retrouvez le bilan complet du CCDTAM ici

Perspectives

Dans la continuité de l'audit technique et du plan d'actions proposé en 2024, un cahier des charges a été rédigé pour la modernisation du centre de Foué par le biais du 7^e contrat de développement État / province Nord. En plus de faciliter les opérations d'élevage larvaire piscicole, cette modernisation permettra l'installation durable du regroupement des activités de la partie MER sur le site de Foué et de faciliter l'accueil de start-ups. Les principaux travaux devraient débuter courant 2026

Au niveau du site de la ferme pilote, un montage privé/public a permis de maintenir l'installation en fonctionnement et une intégration de la filière piscicole à la filière crevetticole. Cette approche devrait permettre de répartir les charges de fonctionnement de la ferme pilote, assurer le développement de la filière piscicole à court terme et de débiter le transfert de cette technologie à un acteur privé.





CTA

Centre Technique Aquacole



Objectifs

Renforcer la compétitivité de la filière crevette et diversifier la filière aquacole via :

- Des expérimentations ciblées et des tests de solutions techniques
- La mise en œuvre de programmes à moyen terme sur des thématiques spécifiques telles que les fonds de bassins et la diversification
- Le transfert des résultats auprès des acteurs des filières aquacoles



Effectif :
8 ETP



Implantation :
Boulouparis

Actions mises en place en 2024

- **Evaluation de nouvelles méthodes d'élevage de crevettes** : poursuite des essais d'élevages de crevettes en cage
- **Amélioration des performances des aliments aquacoles, avec transmission de données objectives aux professionnels** : test d'un additif alimentaire incorporé dans l'aliment
- **Veille sanitaire du cheptel de crevettes calédonien** : participation continue à la mise en œuvre du Réseau d'Epidémiologie-surveillance Crevette (REC) aux côtés des services vétérinaires compétents
- **Diversification** : prospection pour l'identification d'espèces d'huîtres locales, essais de production de naissains en écloserie, essais de collectage de naissains dans le milieu naturel, essais de grossissement d'huître en paniers suspendus et accompagnement de porteurs de projet privés.



Les travaux de réfection de la Station Aquacole de St Vincent initiés en 2023, se sont poursuivis en 2024 avec des travaux sur la réserve éclosérie, les trois serres expérimentales, le ponton flottant, ainsi que la réfection et le rehaussement de la réserve primaire alimentant en eau de mer l'ensemble du site. Mais, compte tenu du contexte, il n'a pas été possible de finaliser l'ensemble des travaux prévus.



Principaux résultats

ELEVAGE DE CREVETTES EN CAGE

De 2023 à 2024, trois élevages de crevettes en cage ont été menés conjointement par le CTA et le CCDTAM sur la ferme pilote de Touho. Ces expérimentations visaient à explorer de nouvelles méthodes de production en milieu lagunaire dans une perspective de développement de l'aquaculture en Province des Iles Loyauté.

Toutefois, plusieurs difficultés ont été rencontrées, notamment un fort développement de macroalgues et des épisodes de mortalité, entraînant des résultats mitigés, en particulier en termes de taux de survie et d'indice de conversion.

Ces essais préliminaires soulignent la nécessité d'ajuster et d'optimiser les protocoles d'élevage, avant de valider la faisabilité technico-économique d'un tel projet et envisager son transfert vers un opérateur privé.



Evaluation du produit fini

Une évaluation des critères de qualité visuelle et organoleptique des crevettes produites en cage a été réalisée par la SOPAC. Les résultats de cette évaluation sont positifs, confirmant le potentiel commercial du produit.



Témoignage



« Agréablement surpris de trouver des crevettes fraîches chez nous sur la côte Est. De plus le produit à une très belle couleur et il est plus ferme en bouche comparé aux crevettes élevées en bassin »

Habitant de Touho



NUTRITION AQUACOLE

Dans le but d'améliorer les performances d'élevage des crevettes en bassin (croissance, survie et indice de conversion alimentaire), le CTA a expérimenté l'incorporation d'un additif spécifique dans l'alimentation : l'acide biliaire. Cet additif est reconnu pour favoriser la digestion et l'assimilation des nutriments, ainsi que pour ses propriétés hépatoprotectrices et immunostimulantes.

Cet essai, initié peu avant les événements de mai, a été fortement impacté par la situation, mais a néanmoins pu être mené à son terme. Les résultats de ce premier test suggèrent que l'inclusion d'acide biliaire pourrait améliorer le gain de poids des crevettes ainsi que l'efficacité de la conversion alimentaire.

L'ajout de cet additif est estimé à un surcoût d'environ 15 F CFP par kilogramme d'aliment. Il serait donc pertinent de renouveler cet essai afin de confirmer ces premiers résultats et d'évaluer plus précisément le rapport coût/bénéfice de cette approche. D'autres alternatives innovantes pourraient également être explorées pour optimiser les performances d'élevage via la nutrition.



RESEAU D'EPIDEMIO-SURVEILLANCE CREVETTE (REC) Financement Agence Rurale



19

visites de veille
sanitaire



25

interventions sur
des foyers
pathologiques

Le financement du REC par l'Agence Rurale a permis le maintien de la surveillance sanitaire des élevages de crevettes calédoniens, permettant de maintenir le statut sanitaire de la Nouvelle-Calédonie et les exportations de crevettes.

A la demande du SIVAP, et en collaboration avec leur service et le Groupement Technique Vétérinaire, les vétérinaires de terrain ont été intégrés à la filière crevette. Six vétérinaires répartis dans les trois provinces se portent volontaires pour participer à la veille sanitaire des élevages.



MISSIONS D'ECHANGE

Participation à la première mission d'échange du projet OSTREAPAC organisée sur la station de Vairao en Polynésie-Française. Ce projet, financé par le Fond Pacifique, est mené en collaboration avec la Communauté du Pacifique (CPS), l'Institut de Cawthron (Nouvelle-Zélande) ainsi que l'Ifremer et la Direction des Ressources Marines (Polynésie-Française). Il vise à développer une ostréiculture tropicale fondée sur des espèces locales, afin de contribuer à la sécurité alimentaire durable dans le Pacifique Sud.

Le projet OSTREAPAC favorise une coopération régionale étroite, permettant aux partenaires de partager leurs avancées et leurs progrès respectifs au service du développement de l'ostréiculture dans l'ensemble de la région.



**Retrouvez le bilan
complet du CTA ici**

Perspectives

- Dans un contexte de contraintes budgétaires et de volonté d'optimisation des dépenses et des sites, le CTA prévoit de quitter la Station Aquacole de Saint-Vincent début 2025 pour s'installer sur le site de Foué, où est regroupée la majorité des activités liées à la partie mer.
- Les projets d'optimisation des aliments aquacoles se poursuivent ainsi que l'offre de service d'expérimentations en nutrition au bénéfice des start-ups et privés.
- L'accompagnement de la filière et des privés est renforcé avec entre autre la réalisation de fiches techniques thématiques, d'accompagnement à la relance de site, la réalisation d'audit et la réalisation de formations.
- Le Réseau d'Epidémiologie-surveillance Crevette (REC) est maintenu afin d'assurer la veille sanitaire des élevages calédoniens.
- Bien que les projets sur les huîtres ont été mis en stand by à la demande des partenaires, l'accompagnement de privés se poursuit, ainsi que le projet régional de développement de l'ostréiculture tropicale, Ostreapac, financé par le Fond Pacifique.



CTMA

Centre Technique des MicroAlgues



Objectifs

Etudier la faisabilité de développement d'une filière de production de microalgues locales dans le cadre du projet AMICAL via :

- L'isolement et la caractérisation de microalgues collectées en Nouvelle-Calédonie selon les réglementations "Accès et partage des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées" (APA) en vigueur dans les provinces
- La conservation des microalgues isolées au sein d'une souchothèque de microalgues locales
- Le développement de la culture à grande échelle de microalgues dont la faisabilité technique et la valorisation économique auront été démontrées à l'échelle pilote en bassin extérieur (raceway)

Actions mises en place en 2024

- Poursuite des partenariats avec des acteurs privés de la mise sur le marché dans trois domaines de valorisation : cosmétique, alimentation humaine, santé/nutraceutique
- Poursuite des travaux d'optimisation de la production de biomasse et de molécules d'intérêt pour les espèces de microalgues présentant les meilleures perspectives de valorisation
- Poursuite des essais de production de spiruline dans un milieu contenant 50 % d'eau de mer pour un opérateur privé (Fermaqua)

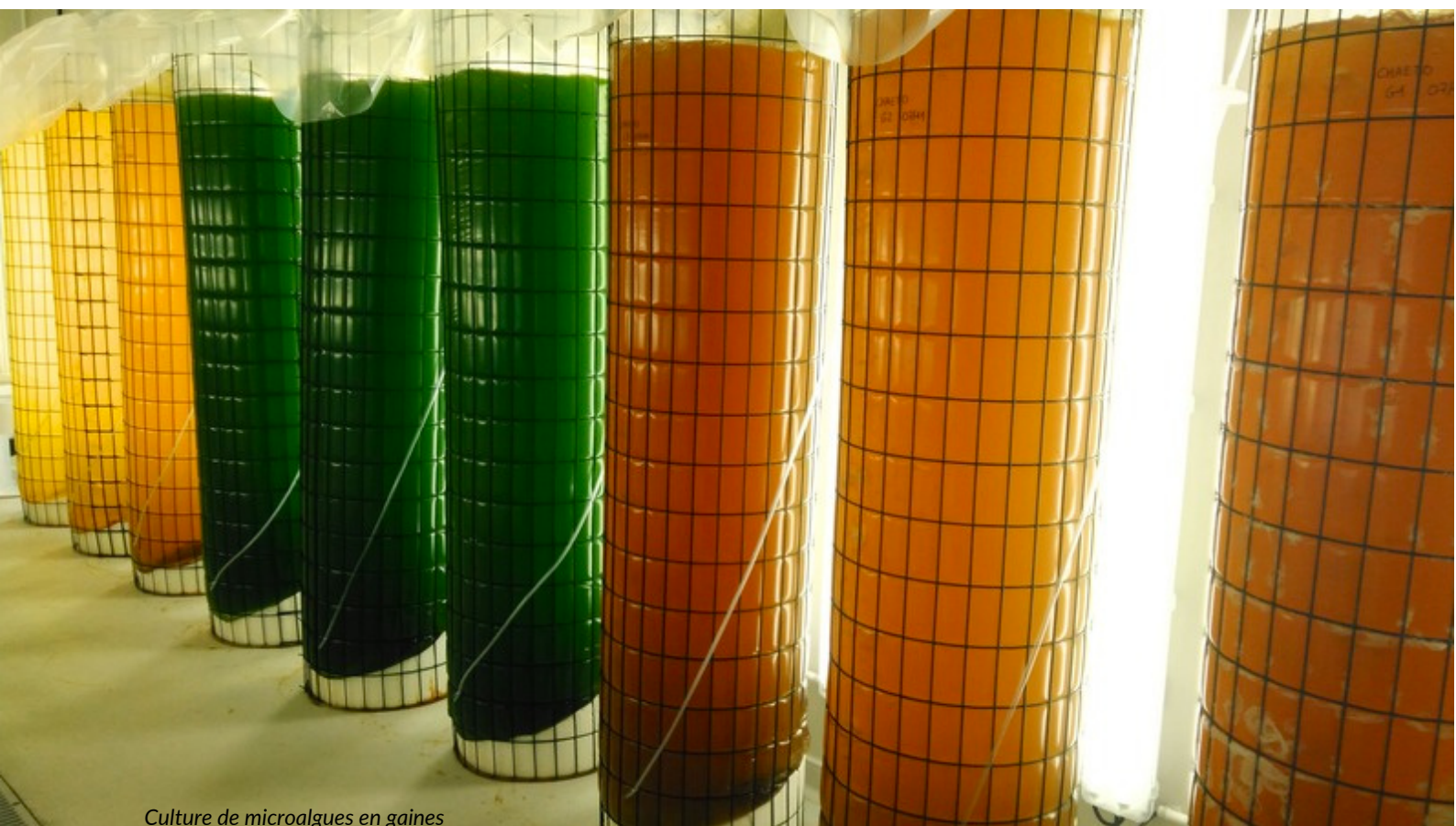
En 2024, l'activité du CTMA s'est recentrée sur le laboratoire de Nouméa. La baisse d'activité ainsi que le départ de la responsable de l'unité de Koné ont conduit à la mise en sommeil de ce site. Par conséquent, seul le laboratoire de Nouméa assure la conservation et le repiquage de la souchothèque de microalgues.



Effectif :
2 ETP



Implantations :
Koné
Nouméa



Culture de microalgues en gaines

VALORISATION

• Cosmétiques

Le criblage de la souchothèque a permis d'évaluer les propriétés de photoprotection *via* la mesure des indices de protection solaire (SPF), révélant des valeurs trop faibles pour une utilisation comme filtre UV-B. Toutefois, un potentiel d'action contre les UV-A reste envisagé. La première collaboration industrielle a été clôturée, et de nouveaux partenariats sont en cours d'exploration.

• Santé/nutraceutique

En 2023, des tests précliniques menés par Valbiotis sur un premier modèle animal avaient mis en évidence des résultats positifs pour quatre souches de microalgues. En 2024, plusieurs dizaines de grammes de biomasse ont été produits et envoyés pour la poursuite des essais sur un second modèle. Les deux souches testées ont montré des effets modérés mais prometteurs. La poursuite des expérimentations, notamment sur les deux autres souches, reste conditionnée à l'obtention de financements complémentaires.

• Alimentation humaine

Des premiers tests d'incorporation d'une souche de microalgue comme colorant alimentaire avaient donné des résultats concluants en 2023, avec l'identification d'un autre potentiel de valorisation. En 2024, plusieurs centaines de grammes de biomasse ont été produits et envoyés à l'entreprise pour la réalisation de nouveaux essais.

1 Dépôt de brevet en cours



2 Publications scientifiques



2 Stagiaires co-encadrés



SPIRULINE



Filaments de spiruline au microscope

La faisabilité technique de la culture de spiruline en raceways utilisant de l'eau de mer a été confirmée, avec une productivité satisfaisante malgré des conditions climatiques défavorables. La concentration en métaux lourds respecte les seuils réglementaires. Bien que la qualité microbiologique ne soit pas encore conforme, plusieurs pistes d'amélioration ont été identifiées pour optimiser les procédés.

OPTIMISATION DE LA PRODUCTION

Des expérimentations en laboratoire ont permis d'étudier l'impact de l'intensité lumineuse et des micronutriments sur la production d'un pigment atypique par une souche locale en lien avec la procédure de dépôt de brevet en cours. Une méthode de dosage spécifique a été développée en interne pour accompagner ces travaux,



[Retrouvez le bilan complet du CTMA ici](#)

Perspectives

- Finalisation et valorisation des résultats obtenus avec Valbiotis dans un document stratégique pour de futurs appels à projets ou partenariats.
- Une nouvelle collaboration dans le domaine cosmétique pourrait être engagée en 2025, en lien avec les travaux de valorisation en cours sur certaines souches à fort potentiel.
- Projet de thèse CIFRE en cours de construction avec le partenaire privé dans le domaine de l'alimentation humaine.
- Mise en œuvre de travaux d'optimisation de la production de spiruline sous réserve que les bassins puissent être couverts en 2025.
- Démarrage en 2025 du projet AMICO2 sur la valorisation du CO₂ industriel pour la culture de microalgues : analyses des effluents, des procédés et des filières de valorisation, tests de gaz en laboratoire sur des cultures de microalgues, étude de faisabilité d'un pilote.
- Poursuite de l'optimisation de la production de biomasse de microalgue et de molécules d'intérêt à l'échelle laboratoire.
- Structuration de la filière microalgues.

Observatoires des Pêches

La Nouvelle-Calédonie s'est dotée de deux dispositifs complémentaires de suivi et de connaissances des activités halieutiques : l'Observatoire des pêches côtières (OPC) et l'Observatoire des pêches hauturières, également désigné sous l'appellation de Programme "Observateurs des pêches". Ces deux outils constituent des leviers essentiels pour l'acquisition de données fiables et régulières sur les pratiques de pêche afin de produire des outils d'aide à la décision à destination des collectivités et des privés.



À travers la collecte, l'analyse et la valorisation de ces informations, ils permettent une meilleure compréhension des dynamiques d'exploitation des ressources marines. Cette connaissance, continuellement enrichie, alimente la réflexion des collectivités en matière de gestion durable, d'adaptation des politiques publiques et de préservation des écosystèmes. Ces observatoires contribuent ainsi activement à la mise en œuvre d'une gouvernance responsable et éclairée des ressources halieutiques de Nouvelle-Calédonie.

Observatoire des Pêches Côtières

Objectifs

En Nouvelle-Calédonie, la pêche côtière occupe une place centrale dans le tissu social, culturel et économique de l'archipel. Pour gérer la ressource de manière équilibrée et durable, il est important de connaître dans le détail toutes les pêches pratiquées, de manière professionnelle ou non. Si certaines informations existent depuis longtemps, elles nécessitent d'être rassemblées, complétées et interprétées pour avoir une vision globale : c'est le rôle de l'Observatoire des Pêches Côtières. Il pourra ainsi produire des outils d'aide à la décision clairs et efficaces, et informer régulièrement tous les publics intéressés.



Effectif :
1 ETP



Implantations :
Foué



Actions mises en place en 2024

- **Renforcement des fonctionnalités et de la performance du Méta-InfoCentre (MIC) :**
 - Actualisation en routine des bases de données et contrôle de cohérence (analyses statistiques et production d'indicateurs halieutiques)
 - Création de nouvelles interfaces à la demande des collectivités (tableaux de bord des suivis aux débarquements de la pêche du perroquet à bosse ; suivis des cohortes non-commerciales de crabe de palétuvier)
 - Mise à disposition d'un support web accessible aux membres du Comité Technique Holothurie (CTH) pour suivre l'évolution en temps réel des quotas d'exports (par espèce et par zone de pêche) de la filière holothurie.
- **Appui à la mise en œuvre du plan d'action 2023-27 du Comité Technique Holothurie :**
 - Détermination du poids à maturité sexuelle des holothuries commerciales pour 4 espèces
 - Mise à jour des ratios de conversion des holothuries commerciales pour 12 espèces
- **Exploration de trois types de modèles d'évaluation de la durabilité d'exploitation des ressources marines, et bilan de l'applicabilité aux pêcheries récifo-lagonaires locales :**
 - Application vérifiée pour un des trois modèles
 - Etude exploratoire sur la pêche du bossu doré sur les trois modèles (publication au trimestre 2 - 2025)



- **Poursuite de l'effort déployé pour réaliser les échantillonnages biologiques :**
 - Acquisition bimensuelle de données au marché de Port-Moselle, qui constitue le principal site de centralisation des produits de la mer. Le suivi s'est partiellement interrompu en 2024, avec une reprise de ces ambitions en septembre, avec 29% de réalisation à l'année (7/24)
 - Acquisition opportuniste de données grâce aux suivis participatifs sur des zones décentralisées des ressources de l'OPC.
 - Maintien de la collecte sur Ouvéa, et interruption à Lifou et Bélep en 2024
- **Renforcement du suivi des pêcheries à enjeux économiques et de gestion :**

Poursuite des suivis par embarquement de la pêche de crabes de palétuvier. La limitation en nombre d'embarquements possibles pour 2024 n'a pas permis de couvrir l'ensemble de l'année en province Sud, avec 14% de réalisation à l'année (5/36). L'initiative lancée début 2024 en province Nord a dû être reportée à 2025.



Publication du bilan statistique annuel de la pêche côtière professionnelle pour les données 2022



[Retrouvez le bilan complet de l'OPC ici](#)

Perspectives

L'OPC doit s'inscrire dans la durée en poursuivant les missions qui lui ont été confiées les années précédentes :

- Produire des indicateurs sur la filière pêche à l'échelle du pays
- Améliorer les connaissances biologiques sur la ressource
- Animer les suivis participatifs de la pêche côtière
- Mettre en place et renforcer les suivis spécifiques pour les pêcheries à enjeux
- Valoriser les productions de l'Observatoire
- Animer et faciliter les échanges et concertations en matière de gestion des ressources



Observatoire des Pêches Hauturières

Financement Gouvernement NC

Objectifs

Initié en 2001, l'Observatoire des Pêches Hauturières s'organise autour d'embarquements d'observateurs à bord des navires de la flotte palangrière calédonienne afin de relever l'intégralité des données liées à l'activité des navires. Ces informations ainsi collectées permettent d'estimer aussi finement que possible la mortalité totale exercée par la pêche sur la ressource, mais aussi d'acquérir des connaissances sur les stratégies de pêche ainsi que sur l'ensemble des espèces entrant en interaction avec l'engin de pêche.

Par ailleurs, l'équipe du programme « Observateurs des pêches » contribue à entretenir une relation étroite avec la filière hauturière, armements et équipages.



Effectif :
1,7 ETP



Implantation :
Nouméa



Actions mises en place en 2024

- Tendre vers l'objectif affiché de 10% de couverture en nombre d'hameçons et de jours de pêche observés afin d'améliorer la représentativité de l'activité de pêche (la commission des pêches de l'océan pacifique occidental et central (WCPFC) impose un taux de couverture réglementaire de 5% pour la pêche à la palangre)
- Contribuer à l'amélioration des connaissances sur les espèces retenues pour la commercialisation et les espèces rejetées par la pêche dans le parc naturel de la mer de Corail
- Poursuivre l'accompagnement du développement du E-reporting (déclaration de capture au format dématérialisé)
- Préfigurer la mise en place de l'échantillonnage biologique au port

Principaux résultats

Taux de couverture :

9,6% de jours de
pêche observés

9,7% d'hameçons
observés

Observations :



28
campagnes



366
jours de mer



216
jours de pêche



470 579
hameçons

Prélèvement de muscle sur un thon blanc au débarquement en vue d'analyses génétiques visant à acquérir des connaissances sur la connectivité des populations de cette espèce à l'échelle régionale

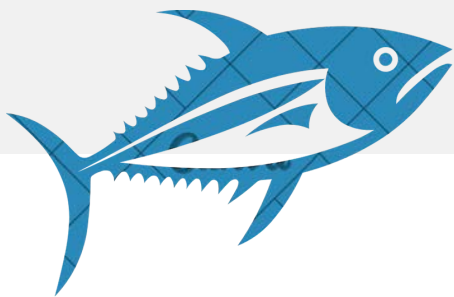
Principaux résultats

La couverture 2024 est conforme aux mesures de conservation et de gestion concernant les observations de la pêche à la palangre dérivante, établies par la WCPFC, qui fixent le seuil de couverture à 5%. Elle s'approche également du seuil ciblé par le service du parc naturel de la mer de Corail fixé à 10%.

La répartition temporelle des campagnes d'observation montre une bonne homogénéité sur l'année. Il en est de même pour la répartition spatiale de l'effort d'observation, globalement homogène sur l'ensemble de l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie.

L'analyse des données de captures souligne, conformément aux années précédentes, que la pêche palangrière calédonienne a un impact négligeable sur les populations d'espèces emblématiques. Les captures accidentelles de raies manta, oiseaux marins, tortues et mammifères marins représentent seulement 0,06% des prises observées (11 individus). Le nombre de requins pris à l'hameçon, relâchés vivants dans 77% des cas, apparaît corrélé à l'effort de pêche plutôt qu'à la zone de pêche.

L'année 2024 a été marquée par des évolutions structurantes pour le programme. Afin de faire face à un important turn-over, un effort particulier a été porté sur le recrutement et la formation d'observateurs. En parallèle, des discussions ont été engagées avec la CPS en vue d'établir un partenariat pour la mise en œuvre des échantillonnages au port, aboutissant à la signature d'une lettre d'accord en décembre 2024 et à une restructuration du programme pour mener à bien cette nouvelle mission.



[Retrouvez le bilan complet de l'OPH ici](#)

Perspectives

- Assurer la continuité des activités du programme et tendre vers l'objectif affiché de 10% de couverture en nombre d'hameçons et de jours de pêche observés afin d'améliorer la représentativité de l'activité de pêche.
- Certifier un observateur et le coordinateur aux standards PIRFO (Pacific Island Regional Fisheries Observer) en vue de l'amélioration de la qualité des données et de la conformité WCPFC.
- Mettre l'accent sur la formation et le recrutement sur le long terme d'observateurs polyvalents pour des missions en mer et à terre.
- Consolider le volet « Port sampling » à quai via une évolution et mise à jour de la lettre d'accord Technopole – CPS.
- Poursuivre l'implication du programme dans les actions de limitations des interactions entre l'activité de pêche et la mégafaune marine.



DIRECTION INNOVATION



1 ETP



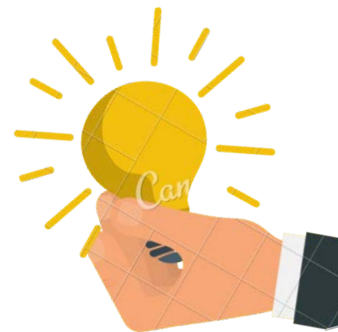
NOUMEA

Objectif général

Contribuer à l'émergence de **start-ups à forte valeur ajoutée, créatrices d'emplois à haute qualification** et **dynamiser l'écosystème de l'innovation en Nouvelle-Calédonie.**

Cela passe par :

- **L'accompagnement de porteurs de projets innovants :**
 - Coaching
 - Ingénierie financière des projets
 - Aide au développement des business modèles
 - Appui en matière de propriété intellectuelle et en ingénierie des contrats
- **Le conseil en ingénierie de formation :**
 - Assistance à maîtrise d'ouvrage aux collectivités NC
 - Formation et sensibilisation des étudiants calédoniens



EEN : ENTREPRISE EUROPE NETWORK

Enterprise Europe Network (EEN) est le plus grand réseau mondial dédié à la croissance des PME par l'innovation, l'internationalisation, le développement durable et le digital. Co-financé par la Commission européenne, le réseau s'inscrit dans les stratégies de l'Union européenne de soutien aux PME dans leur développement et leurs transitions.

La Technopole est membre du consortium TONIC, et a pour principales missions :

- Booster les démarches d'innovation et renforcer la capacité de management de l'innovation des entreprises et les aider à concrétiser leurs projets
- Conseiller sur les questions de législation européenne, de normes et de propriété intellectuelle pour sécuriser les développements
- Accompagner les entreprises pour identifier des partenaires commerciaux, technologiques et/ou de R&D adaptés aux besoins via les opportunités et conventions d'affaires

TERRITOIRES D'INNOVATION

La direction Innovation délivre depuis 2020 une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (GNC) pour déployer le programme Territoire d'Innovation avec la Banque des Territoires en partenaire financeur pour l'Etat. Il s'agit d'un investissement de 730 millions CPF en subventions et 1 milliard CPF par l'Etat sur le territoire.

INCUBATION ET ACCELERATION DE PROJETS INNOVANTS



L'incubateur accompagne des porteurs de projets innovants fondés ou non en société. Ce programme apporte un appui sur la phase de maturation / structuration initiale du projet jusqu'à la validation de la preuve de concept et le premier succès commercial.



L'accélérateur accompagne des entreprises déjà existantes ayant potentiellement des produits ou services en place mais souhaitant se diversifier par l'innovation ainsi que les projets précédemment incubés dans une phase de croissance (upscale industriel, conquête de marchés à l'international, levée de fonds, consolidation des ressources humaines pour accompagner la croissance).



Transfert NC accompagne des projets hors cadre clair de création d'entreprise, portés par des personnes physiques, des associations ou organismes publics ou parapublics, qui nécessitent un soutien concernant l'organisation de la propriété intellectuelle, la sécurisation des partenariats, la validation des prérequis au transfert ou à la création preuve de concept, traction au marché. Cet accompagnement est préalable au démarrage d'une incubation ou préparatoire à un transfert vers une société existante.



Pépite, Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, en partenariat avec le Vice-rectorat, l'Université de Nouvelle-Calédonie et l'Ecole de Gestion et de Commerce de la CCI-NC qui accompagne des étudiants dans l'appropriation d'une posture entrepreneuriale. PEPITE alimente ensuite le dispositif 'Incubateur'.

INGENIERIE DE L'INNOVATION



Depuis la mise en place d'une Stratégie Territoriale à l'Innovation portée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en 2015, la direction Innovation apporte conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage et formation aux acteurs du territoire.

En matière de formation et de sensibilisation, il coanime avec l'EGC le 'Startup Challenge' ainsi que des modules à l'innovation à l'attention des étudiants. Il participe à la Fête de la Science auprès des acteurs du CRESICA et permet aux lycéens calédoniens de s'initier à l'innovation en entreprise en participant au programme « Startup à l'Ecole », initié par l'incubateur Agoranov à Paris.

La direction Innovation appui également depuis 2019 le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie dans la mise en place et la conduite de missions de projection de nos startups dans notre voisinage océanien.



Année 2024

Les exactions de mai 2024 et leurs conséquences

L'année 2024 a été marquée par les exactions qui ont lieu sur le Territoire ; ce qui a impacté directement le site de Port-Laguerre qui a subi des dégradations importantes (locaux et matériel) et les activités des centres dans leur globalité.

Cette situation a également incité du personnel à quitter la Technopole et le Territoire ; ce qui a eu pour conséquence la disparition de la partie agro-alimentaire (intégrée en 2024 dans la direction opérationnelle) qui ne comptait qu'une ingénieure depuis le départ dans son corps d'origine de son responsable fin 2023.

Au niveau budgétaire, les conséquences ont été difficiles pour l'ensemble des collaborateurs au sein de la Technopole avec la mise en place du chômage partiel d'août à décembre 2024 (entre 20 et 90 % d'activité), conséquence d'une trésorerie très contrainte due au non versement ou aux versements tardifs des subventions compte tenu de l'état financier dégradé des collectivités.

De manière concomitante, il a été difficile de mener à bien les missions, confiées à la Technopole, pour l'année 2024 dans leur entièreté au sein des centres mais également au niveau de la direction, notamment la mise en place effective du GIP qu'il n'a pas été possible de réaliser alors que sa publication au JONC a été faite le 26 mars 2024.

L'audit de la Chambre Territoriale des Comptes (CTC)

Les conclusions de l'audit de la CTC ont été présentées et validées en Conseil d'Administration le 12 juillet 2024 et ont fait apparaître 8 recommandations et des améliorations à prévoir et précisent que « La Technopole est un « outil essentiel » avec un « éventail de métiers et de compétences » à préserver, mais dont la place au sein du continuum et la portée des résultats sont à préciser ».

Les faits marquants dans le fonctionnement de la Technopole

- Reconduction de S. Cornu-Mercky au poste de directrice générale par intérim
- Embauche de la responsable du service des ressources humaines en mai
- Démission de la responsable du service des finances en novembre
- Sortie de la Technopole des missions et du personnel de la direction de l'innovation entre le 1er octobre 2024 et le 1er janvier 2025



L'élaboration de la maquette 2025 : activités, projets et budgets associés

L'élaboration de la maquette 2025 a été réalisée en prenant en compte les conclusions de la réunion du 17 septembre 2024 dans laquelle les partenaires, en échangeant avec les responsables de centres, ont pu prioriser les filières et les thématiques associées. Les partenaires financeurs ont demandé à la Technopole d'opérer une restructuration basée sur les éléments suivants :

- Dimensionnement des centres en fonction des priorisations filières / thématiques et des besoins des privés,
- Optimisation des outils de travail et des sites expérimentaux, à la fois en interne et avec les partenaires (Ex : P. Nord sur Wagap et Foué, P. Sud sur le site de Port-Laguerre, CAP-NC sur Nessadiou, PIL sur le CADRL),
- Ajustement des services supports en conséquence,
- Sortie de la direction Innovation.

Perspectives 2025

Compte tenu de la situation budgétaire très contrainte de la Nouvelle-Calédonie, la maquette budgétaire de la Technopole, élaborée à partir de la priorisation des projets, a été validée aux conseils d'administration du 27 décembre 2024 et du 28 avril 2025 et fait état d'un budget deux fois inférieur au budget de 2023. Cette diminution a eu pour conséquence la validation d'un plan de restructuration à hauteur de 122,8 millions à mettre en œuvre dès le 2^{ième} semestre 2025.

En cohérence avec, à la fois les recommandations de la CTC en 2024 et la stratégie adoptée en 2023, il sera nécessaire de poursuivre les objectifs suivants :

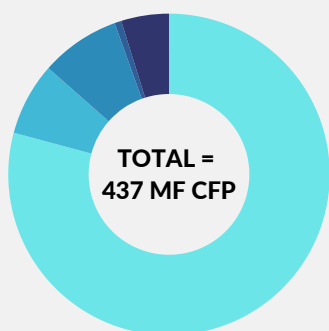
- Recentrage des activités sur les deux parties « terre » et « mer »,
- Optimisation et rationalisation des moyens humains, techniques et matériels, à la fois en interne et avec les autres organismes présents sur les sites,
- Transparence et communication auprès des élus, de la gouvernance et des acteurs,
- Collaboration (conventions cadre) avec les organismes de recherche, de formation, les acteurs et les start-ups,
- Mise en place des instances du GIP en 2025 pour un fonctionnement effectif au 1^{er} janvier 2026,
- Et idéalement, construction et validation d'une programmation « projets » triennale avec les moyens associés sur la période 2026-2028.



04 FINANCES

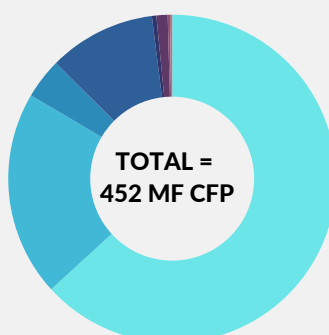
Le budget 2024 a été voté par le conseil d'administration du 26 décembre 2023 en recettes et en dépenses à hauteur de 470 900 000 F CFP.

Répartition des recettes 2024



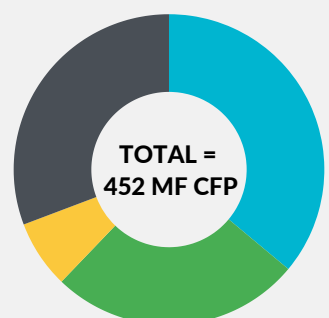
- Subventions d'exploitation - 346 millions F CFP
- Ventes de biens et prestations de services - 32 millions F CFP
- Produits exceptionnels - 35 millions F CFP
- Report fonds dédiés - 3 millions F CFP
- Autres produits - 21 millions F CFP

Répartition des dépenses 2024



- Charges de personnel - 287 millions F CFP
- Autres achats et charges externes - 92 millions F CFP
- Charges exceptionnelles - 18 millions F CFP
- Dotations aux Amortissements et Provisions - 48 millions F CFP
- Intrants, autres appro. stockés - 2 millions F CFP
- Autres charges d'exploitation - 5 millions F CFP
- Variation de stocks - 1 millions F CFP
- Impôts et taxes - 1 millions F CFP

Répartition des dépenses 2024 par partie



Partie mer
163 millions F CFP - 36%

Partie terre
118 millions F CFP - 26%

Direction innovation
32 millions F CFP - 7%

Direction générale
139 millions F CFP - 31%



2024

Rapport d'activité

